

DÉCLARATION LIMINAIRE
CSAL
DU 22/03/2024 :

Melun, le 22 mars 2024

Madame La Présidente,

Notre instance se tient dans une période toute particulière où les attentes des agentes et agents publics sont bafouées tant dans la Fonction Publique que dans notre administration.

Comme tant de luttes le montrent, l'aspiration à vivre dignement avec de justes rémunérations est au centre des préoccupations de toutes et tous !

Les perspectives de nouvelles restrictions budgétaires, une rémunération toujours stagnante, une préoccupante baisse du pouvoir d'achat pour les agents de la Fonction Publique impactent directement le moral et la qualité de vie de nos collègues, créant un climat de mécontentement généralisé.

Cette inflation est d'ailleurs subie par les agentes et agents de la DDFiP 77, jusqu'à leur lieu de travail comme en témoigne l'augmentation tarifaire de la restauration collective au RIAM ou à Fontainebleau.

La réponse gouvernementale est scandaleuse en annonçant une année blanche pour 2024 ! Pire, il est confirmé qu'une loi sera rapidement mise en place pour généraliser la « rémunération au mérite ». Quel mépris de vouloir diviser les collectifs de travail et opposer les agentes et agents entre eux quand c'est l'investissement de chacun qui est au cœur de l'exercice des missions pour l'intérêt général.

Pour Solidaires Finances Publiques 77, cette approche dogmatique de la part du gouvernement poursuit la casse du statut de la Fonction Publique.

À la DGFIP, les propositions indemnitaires présentées par la Direction Générale (DG) pour application en 2024/2025, si elles n'évoluaient pas, nécessiteront une ré-ouverture des négociations pour répondre à l'aspiration de la plateforme de l'intersyndicale.

Il se pose également la question des effectifs mis à disposition par l'administration afin de permettre aux services de rendre un service public de qualité. Depuis la sortie des premières publications de concours 2024, Solidaires Finances Publiques interpelle régulièrement l'administration pour obtenir l'appel intégral de toutes les listes complémentaires en attente. Notre nouvelle Directrice Générale, Madame Verdier, semble avoir été réceptive à notre demande en appelant 1385 agents des listes complémentaires. Cet appel va dans le sens de nos propos et montre l'importance cruciale de pourvoir nos effectifs afin de garantir le bon fonctionnement de nos services et de répondre aux besoins des usagers. Malheureusement, l'ensemble des emplois vacants à la DGFIP n'est pas comblé. Aussi, il faut aussi mettre fin à cette politique de suppressions des emplois.

Nous ne pourrions conclure cette première partie de notre déclaration liminaire sans aborder l'attractivité de la DGFIP. Comme nous avons déjà pu vous le dire à maintes reprises, pour que notre administration devienne de nouveau attractive, il ne suffira pas de faire la communication, d'arpenter les salons de l'emploi et autres foires, de distribuer des goodies. La DG doit ouvrir les yeux et faire face aux réels problèmes de notre administration constituant un frein dans son attractivité à savoir la rémunération, les perspectives de carrière et promotions internes, les possibilités de mobilité choisie avec une affectation la plus fine possible...

Alors que le 11 avril s'ouvrira la campagne IR, la DG a publié vient de publier la note de campagne, celle-ci se veut particulièrement ambitieuse : lutte contre la fraude, accueil sous toutes ses formes (physique, téléphonique, e-contact, balf... avec une « attention égale »), renfort des centres de contact, les délais de traitement, etc. Les agents devront être partout en étant de moins en moins nombreux.

Si les buts de la DGFIP sont louables, il est à regretter que les suppressions d'emplois dans les SIP anéantissent inévitablement les objectifs que se fixe l'administration. La situation des effectifs dans les SIP est telle qu'il est devenu impossible d'assurer correctement et dans un même temps l'ensemble des missions demandées.

Si la Direction Générale veut que ces objectifs puissent être réellement remplis par les agents des Finances Publiques, il faudra aller au-delà des écrits pleins de bons sentiments et prendre en compte les charges de travail réelles et avérées ainsi que les conditions de travail des agents. On ne peut pas désirer un service public exemplaire, disponible, technicien, proche des usagers et de l'autre réduire les moyens et détruire ces services. Cette ambiguïté n'est plus tenable. Solidaires Finances Publiques demande une vraie prise de conscience de la Direction Générale et du Gouvernement sur ces sujets.

La DGFIP a besoin de véritables moyens humains et matériels pour maintenir un service public de qualité reconnu par les usagers.

Solidaires Finances Publiques 77 demande à ce qu'aucune pression ne soit mise sur les agents dont l'implication et la conscience professionnelles ne sont plus à démontrer, d'autant plus qu'ils devront composer avec les moyens mis à leur disposition par l'administration.

Concernant la DDFIP 77, pour ce CSAL, Madame La Présidente, vous nous avez concocté un ordre du jour assez copieux. Nous espérons vous compter parmi nous jusqu'à la fin du repas.

Lors de cette séance, nous aborderons le budget, la formation professionnelle, les nouvelles modalités d'accueil sur rendez-vous dans 3 SIP et enfin la création du Service Départemental des Impôts Fonciers.

Solidaires Finances Publiques 77 vous demande que ce dernier point, soumis à avis, face l'objet de débat en début de séance. Il représente d'énormes changements pour nos collègues, pour les usagers, nous préférons l'aborder en entrée.

Nous n'allons pas développer ici l'ensemble du menu proposé mais allons tout de même apporter quelques observations sur la création du SDIF.

Pour remonter un peu dans l'histoire, vous avez dynamité les CDIF pour réimplanter la mission dans les SIP dans le cadre de la mise en place de l'interlocuteur fiscal unique. La technicité qui existait dans les CDIF a été diluée dans les SIP qui ont dû s'approprier cette nouvelle mission sans avoir toutes les connaissances nécessaires. Et aujourd'hui vous faites machine arrière, en créant le SDIF avec un pilotage unique départemental, une concentration de la mission sur deux pôles : Melun et Meaux. Cette réorganisation a de quoi nourrir des inquiétudes pour l'avenir en termes de service public de proximité mais aussi sur la fragilité de l'implantation de la mission foncière dans les résidences actuelles.

En effet, vous éloignez des usagers la technicité sur la mission foncière. Vous éloignez également la mission des agentes et agents désirant effectuer ce métier. Dorénavant les agents souhaitant travailler sur la mission foncière devront demander une mutation à Melun ou à Meaux. Vous diminuez alors l'opportunité pour les agents de se diversifier au cours de leur carrière. Les agentes et agents ne sont pas toutes et tous domiciliés à proximité de ces deux résidences administratives. Le déploiement du travail à distance n'est que transitoire pour les agents actuellement sur la mission.

Solidaires Finances Publiques 77 vous demande d'établir des TAGERFIP de la mission foncière sur chaque résidence où la mission foncière est aujourd'hui traitée. Le but de cette demande est de conserver la mission au plus proche des agentes et agents mais aussi des usagers.

La mise en place du SDIF aura des répercussions sur l'accueil, aussi bien pour les agents, puisque vous ajoutez une mission supplémentaire aux agents d'accueil sans moyens supplémentaires, que pour les usagers en détériorant alors la qualité de service public. Avec la mise en place de l'accueil généralisé que vous déployez sur notre département, l'utilisateur passera alors d'un agent technicien en la matière à un agent dont la mission fixée par la DDFIP 77 sera celle d'être un point de contact.

Nous l'avons compris vous souhaitez mettre en place à la DDFIP 77 un accueil similaire à ce qui se fait dans les Maisons France Service à savoir, appauvrir l'accueil généraliste, technicien pour en faire une interface entre l'utilisateur et le service compétent.

Pour Solidaires Finances Publiques 77, notre vision en matière d'accueil des usagers est à l'opposé de la vôtre, l'accueil est un métier, devant être effectué par des agents formés et techniciens en mesure de répondre aux questions des usagers. Lorsqu'un changement est mis en place, à Solidaires Finances Publiques 77, nous sommes favorables pour un nivellement par le haut. Au cas particulier, nous aspirons pour une amélioration de l'accueil des usagers et non une détérioration à l'image des pratiques voulues par les Maisons France Service.

Ce sujet nous permet de faire le lien avec la mise en place des nouvelles modalités d'accueil sur rendez-vous au sein du SIP de Lagny et de son accueil de proximité de Chelles, du SIP de Meaux et de son antenne de Coulommiers et du SIP de Provins, nous pourrions appeler cette modalité d'accueil : « dites-moi ce dont vous avez besoin, je vous dirai comment vous en passer. »

Le message est clairement affiché aux usagers, on ne veut plus de vous dans nos services !

Pour Solidaires Finances Publiques 77, mettre fin au choix de l'utilisateur d'obtenir un rendez-vous physique avec nos services est inquiétante en termes d'offres de service public aux usagers mais aussi pour l'avenir de nos implantations.

Quel paradoxe, lorsque l'on sait que la DGFIP a mis en place le Nouveau Réseau de Proximité afin de rapprocher l'administration des usagers et aujourd'hui vous nous annoncez qu'ils doivent rester chez eux et uniquement nous joindre par téléphone.

Le Service Public a un rôle social dans notre société, il doit servir de lien entre l'État et la population. Il se matérialise par une présence physique sur le territoire et un libre accès à celui-ci. Sa disparition, ses difficultés d'accès engendrent un sentiment d'abandon des citoyens par l'État.

Par la mise en œuvre d'un accueil sur rendez-vous uniquement par téléphone, la DDFiP 77 met en place un nouveau recul du service public et de l'offre proposée aux usagers. Ce sont les populations fragilisées qui en souffriront le plus (difficulté d'expression, de compréhension...).

Quel manque de considération de la DDFiP 77 envers les citoyens !

Il est d'actualité de mettre en place des cours d'empathie à l'école maternelle, Solidaires Finances Publiques 77 estime que la DDFiP 77 ferait preuve d'empathie si elle accepte de recevoir physiquement les usagers en exprimant le souhait.

Nous sommes un service public, ce ne sont pas aux agents de faire une sélection des usagers.

Sur le sujet de sélection des usagers, la DDFiP 77 applique déjà ce modèle avec ses propres agents. En effet, pour la création du SDIF, elle privilégie la mise en place de réunions en visio plutôt qu'en présentiel pour l'ensemble des agentes et agents.

Nous exprimerons nos analyses plus précises sur l'ensemble des sujets à l'ordre du jour au cours de la séance.

Solidaires Finances Publiques 77 tient à revenir sur l'interpellation que nous avons faite au sujet des consignes données par le Responsable de Service de Montereau sur les congés.

Si nous nous rejoignons sur la notion de présence suffisante pour assurer le fonctionnement du service qui doit prévaloir au détriment du seuil de 50 % des effectifs, nous ne retrouvons pas dans votre réponse vos orientations consistant à privilégier le dialogue constructif avec les équipes plutôt qu'une prise de position ferme pour l'ensemble du service.

Pour rappel, le Responsable de Service refuse toutes absences pour les journées du 6 et 7 mai de façon catégorique.

Madame La Présidente, Solidaires Finances Publiques 77 entend depuis votre arrivée que vous êtes favorable au dialogue avec les équipes. Vous actez également des décisions lors des différentes CSAL ou FS.

Par exemple, le fait que les agentes et agents n'effectuent pas seuls les accueils sur rendez-vous, un cadre A en charge de l'accueil doit être présent lors de ces moments ou votre volonté de dialogue entre les responsables de service sur les sujets télétravail, congés.

Solidaires Finances Publiques 77 ne doute pas de vos propos et de vos prises d'engagement.

Malheureusement, nous sommes confrontés à une réalité qui est toute autre. Notre interpellation sur les congés, ou par le passé sur le télétravail peuvent en témoigner tout comme le fait que de nombreux agents et agentes effectuent toujours les accueils sur rendez-vous seuls.

Devant ces situations, Solidaires Finances Publiques 77 est au regret de dresser ce triste constat : soit il se pose un problème d'autorité à votre égard, à savoir que les responsables de service ne suivent pas les orientations que vous leur fixez, soit les responsables de services et représentants du personnel n'ont pas le droit aux mêmes orientations.

Cependant, les représentants de Solidaires Finances Publiques 77 n'osent imaginer qu'il s'agisse d'une de ces deux explications. Nous savons pouvoir compter sur vous pour nous expliquer les raisons de ces multiples dysfonctionnements.

En plus de ces points à l'ordre du jour, les représentants de Solidaires Finances Publiques 77 souhaiterait que soit évoqué en questions diverses, les points suivants :

- La prime d'accueil :

Où est passée la prime d'accueil devant être versée aux agents au mois de février ? En effet, aucun agent de la DDFiP 77 effectuant de l'accueil n'a perçu cette prime, aucune communication officielle n'a été portée à leur connaissance.

Concernant cette prime d'accueil, Solidaires Finances Publiques 77 vous demande de mettre en place cette prime pour les agents de la Division des Opérations de l'État – Pôle Régional de la Fiscalité de l'Aménagement. Ils effectuent de l'accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 pour leur service mais aussi pour la Direction. Ils entrent dans le périmètre de cette prime.

Nous vous demandons d'effectuer un recensement des vacances et de rattraper la prime d'accueil 2023.

- Arrêts maladies :

Devant la désertification médicale, nombreux sont nos collègues à ne plus avoir de médecins traitants, ils ont ainsi recours aux télé-consultations. Parfois, ces consultations conduisent à des arrêts maladie effectués par télétransmission.

L'Instruction Générale Harmonisée indique que la télétransmission ne s'applique pas aux fonctionnaires mais qu'à titre exceptionnel et transitoire, la présentation d'une attestation de la télétransmission pourra permettre de justifier l'arrêt de travail et de mettre ainsi à jour la situation de l'agent.

La crainte des agents reposent sur la notion d'exceptionnelle, comment se mesure-t-elle lorsqu'un agent n'effectue que des téléconsultations ?

- Avenir du Site de Fontainebleau :

Comme pour la mise en place du SDIF, des bruits de couloirs se font entendre sur l'arrivée potentielle de l'Éducation Nationale sur le site de Fontainebleau mais aucune communication officielle de la part de la DDFiP 77. Solidaires Finances Publiques 77 souhaite obtenir des informations sur ce sujet.

A cela s'ajoute, en lien avec le budget à l'ordre du jour, un « petit » rafraîchissement intérieur des locaux ne serait pas du luxe.

- Audit au SIE de Melun :

Solidaires Finances Publiques 77 a été informé par les agents de la mise d'un audit sur le SIE de Melun. Ces derniers ont appris le déploiement de cet audit très tardivement après sa mise en œuvre.

Solidaires Finances Publiques 77 souhaite connaître les raisons menant à cet audit.

Aussi, les agentes et agents C et B ont été destinataires d'un questionnaire de la part des auditeurs, les A d'un questionnaire différent.

Solidaires Finances Publiques 77 s'interroge sur la pertinence et le but de tels questionnaires. Pour les cadres C et B certaines questions font doublon avec l'observatoire interne.

D'autres questions semblent remettre en cause le rôle de l'encadrement, leurs compétences, leurs organisations. Solidaires Finances Publiques 77 condamne le déploiement de ce type de questionnaire. Était-ce cela le nouveau management à la DDFiP 77 ?

Enfin, ce questionnaire envoyé sur la balf de chaque agent, se veut anonyme lors de la restitution des travaux. Comment l'anonymat peut-il être conservé lorsque les agents doivent le retourner sur la balf des auditeurs via leur balf ?

- Stagiaires C :

Les agents C stagiaires ont-ils l'obligation de suivre les formations en distanciel depuis le bureau ?

Madame La Présidente, sachez que lors de ce CSAL nous suivrons les conseils du conférencier, comportementaliste intervenu lors du collège des chefs de service du 26 janvier 2024, et avec tout le respect que nous vous devons, nous serons particulièrement attentifs à vos pieds qui peuvent être crus sur « parole ».

« Sachez que plus la partie du corps que vous observez [chez votre interlocuteur], est éloignée du cerveau, plus elle est sincère. Le visage est donc le meilleur menteur; alors que les pieds peuvent être crus sur parole » »(extrait de l'article publié sur Ulysse 77 en janvier 2024).